



ÉCOLE
SAINT-MICHEL

5 Rue du Château • 36250 Niherne



PROJET ÉDUCATIF

de reconversion de la *Zone Nord*

Un nouvel élan pour **LA MARTINERIE**



Contacts presse

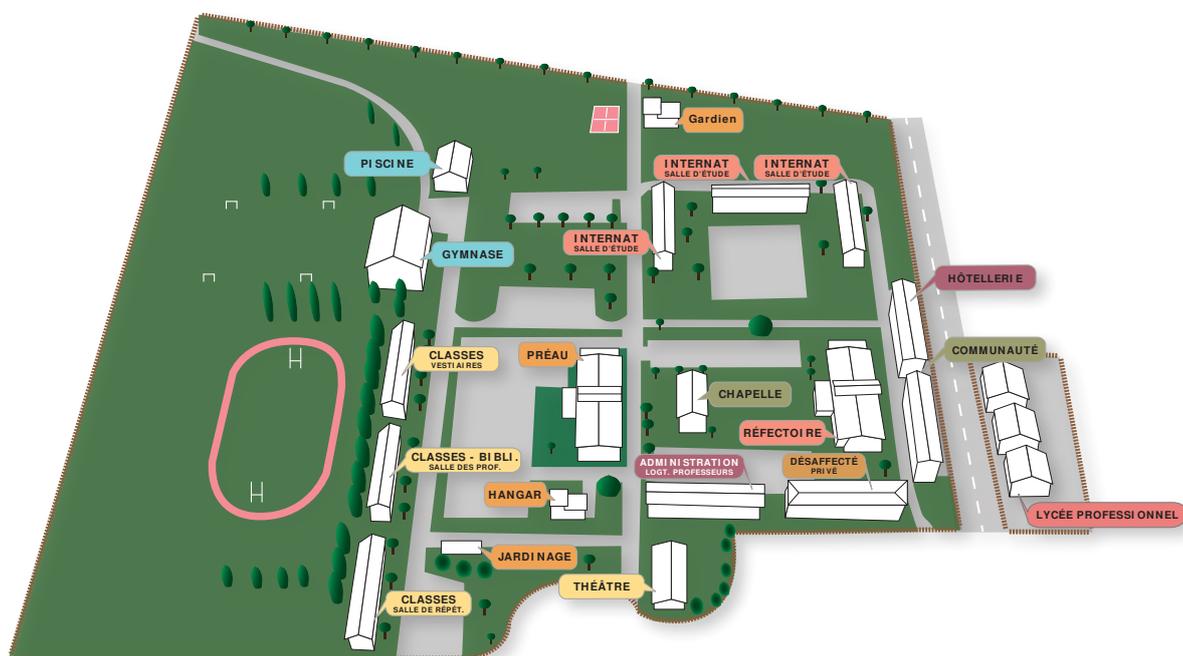
Abbé Vincent Bétin
Directeur de la Communication

Tél. : 02 54 29 84 36
Fax : 02 54 29 80 77
vincent.betin@gmail.com

Jeudi 9 février 2012



PROJET ÉDUCATIF de reconversion de la Zone Nord



Un nouvel élan pour **LA MARTINERIE**

Contacts presse

Abbé Vincent Béтин
Directeur

Tél. : 02 54 29 84 36
Fax : 02 54 29 80 77
vincent.betin@gmail.com



- Communiqué de Presse p. 3
- Un projet global de redynamisation du site p. 4
 - le projet éducatif
 - le projet d'aménagement
 - le projet de participation à la vie locale
- Les acteurs p. 6
- Le calendrier prévisionnel p. 7
- Zoom sur...
 - la piscine p. 8

Contacts presse

Abbé Vincent Béтин

Directeur

Tél. : 02 54 29 84 36

Fax : 02 54 29 80 77

vincent.betin@gmail.com



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉCOLE SAINT-MICHEL :

UN PROJET ÉDUCATIF POUR LA MARTINERIE

Quel avenir pour la zone Nord de La Martinerie ? L'Ecole Saint Michel propose un projet éducatif opérationnel dès la rentrée 2012/2013. Au programme : implantation de 250 élèves internes pour le Lycée d'enseignement général et ouverture d'un Lycée professionnel avec, à la clé, la dynamisation de la vie culturelle et sportive du site ouverte aux acteurs locaux.

Le départ programmé du 517^e Régiment du Train a été le catalyseur du projet éducatif de l'Ecole Saint Michel. Implantée sur le département depuis les années 1970 à Niherne, l'Ecole Saint Michel accueille en moyenne 170 élèves chaque année de la classe de sixième à la Terminale, dans les filières L, S et ES. Etablissement privé et catholique hors contrat, ses élèves sont présentés chaque année aux ASSR et aux examens nationaux du brevet et du baccalauréat. Pour ce dernier, le taux de réussite moyen est de 98 %.

Le projet est simple : déménager l'Ecole actuelle sur la zone Nord de La Martinerie avec une extension à 250 élèves internes (contre 170 actuellement) et ouvrir un nouveau Lycée d'enseignement professionnel avec 5 formations à moyen terme.

La réalisation, dans des délais aussi courts, nécessite une mobilisation de tous les instants. Le vote de la CAC ce 9 février est le préalable au lancement formel du projet. Car les étapes vont s'enchaîner avant et après le départ de l'Armée : études d'implantation, études techniques, obligations administratives et académiques, travaux puis déménagement et ouverture avant fin 2012.

Le site sera aménagé en zones d'activités : internat, scolaire, sportive et une zone commune. Plus de 15 bâtiments sont concernés par cette installation, ainsi que le restaurant, le gymnase et le théâtre... sans oublier la chapelle ! A noter que le maintien de la piscine est également à l'étude, sous réserve de la faisabilité technique et financière.

Le projet s'inscrit volontairement dans une dynamique d'ouverture sur l'extérieur, tant pour les élèves de l'Ecole que pour les acteurs locaux. Il est prévu effectivement que soient maintenues autant que possible les activités associatives sportives et culturelles existantes aujourd'hui sur le site. En outre, l'Ecole est prête à étudier les conditions d'utilisation par des tiers extérieurs des installations dont elle fait l'acquisition : gymnase, théâtre, salles...

Sécurisation, valorisation et revitalisation sont les trois mots clés qui caractérisent les principaux atouts de ce projet pour le site de La Martinerie.

L'occupation immédiate du site après le départ de l'Armée est la condition incontournable à la sécurisation du site : l'acquisition des bâtiments par l'Ecole Saint Michel est garante de cette condition.

L'installation de l'Ecole Saint Michel à La Martinerie et l'ouverture d'un Lycée professionnel dès 2012 sont les leviers de la valorisation immédiate du site.

La volonté d'ouverture des infrastructures sportives et culturelles aux acteurs locaux ainsi que le développement futur de projets caritatifs sur le reste de la zone sont le signal de départ d'une réelle revitalisation du site.

Le projet éducatif de l'Ecole Saint Michel, en partenariat étroit avec les acteurs locaux, c'est la garantie d'un nouvel élan pour La Martinerie dès 2012.



I. UN PROJET GLOBAL DE REDYNAMISATION DU SITE

Le projet éducatif

Lycée enseignement général

◆ Besoins :

- augmenter la capacité d'accueil et améliorer la qualité de notre internat
- dédoubler les classes du 2d cycle pour répondre à l'évolution de nos effectifs
- renouveler les infrastructures en les pensant selon le programme pédagogique

◆ Filières : enseignement général, collège et lycée

- Collège, une classe par niveau, présentation à l'examen national du Brevet
- Lycée, sections générales L, S et ES. Les élèves sont présentés par l'Ecole à l'examen national du baccalauréat

◆ Projet

- Déménager et aménager le site dès le 1er juillet pour y faire la rentrée en septembre 2012
- Augmenter la capacité d'accueil à 250 élèves internes
- Multiplier les salles de classes
- Développer les activités culturelles (théâtre) et sportives proposées aux élèves

Lycée professionnel

◆ Besoins :

- Permettre aux élèves qui ne peuvent suivre l'enseignement général de profiter de notre projet pédagogique adapté à un enseignement professionnel
- Demande récurrente des familles
- Sollicitation de professionnels pour un établissement professionnel hors contrat

◆ Filières adaptées au monde actuel

- Électricien : Bac Pro Électrotechnique, énergie, équipement communicants, énergie renouvelable
- Plombier-chauffagiste : Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques, énergie renouvelable
- Maçon-tailleur de pierre : Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti, normes BBC
- Menuisier : Bac Pro Technicien Menuisier- Agenceur, construction bois
- Jardins - Espaces verts
- Boulangerie

◆ **Projet** : ouverture d'une première filière en septembre 2012 et développement progressif pour une capacité de 150 élèves.



Le projet

Le projet d'aménagement

- ◆ **Site retenu** : La partie est de la zone de vie de la Martinerie : 21 ha
 - Zone en cours de processus de démantèlement du 1er janvier au 30 juin 2012 : déménagement, démontage, démolition des bâtiments dangereux...
 - Site désert à partir du 1er juillet 2012 : problème pour conserver l'intégrité du site et le sécuriser
- ◆ **Bâtiments concernés** :
 - la chapelle du régiment
 - 3 bâtiments de sommeil
 - 3 bâtiments de classe
 - 3 ateliers
 - 1 préau (ancien ordinaire reconverti)
 - 1 bâtiment administratif
 - le restaurant
 - le gymnase
 - la piscine
 - le théâtre
 - 1 bâtiment «clôture» religieux
 - 2 bâtiments désaffectés et 3 bâtiments à démolir
- ◆ **Le site sera aménagé en zones d'activités** : internat, scolaire, sportive et commune (restaurant, chapelle et administration)

Le projet de participation à la vie locale

- ◆ **une dynamique d'ouverture sur l'extérieur** :
 - d'une participation actuelle à la vie locale (rencontres sportives dans le cadre ou non du sport scolaire, activités culturelles...)
 - à un statut de partenaire des acteurs locaux, en proposant :
 - le maintien des activités associatives actuelles (sportives et culturelles) du site
 - l'accueil de nouvelles initiatives en proposant selon des conventions les installations du site (gymnase, piscine, théâtre, salles)
- ◆ **création d'une association sportive propriétaire de la piscine distincte de celle de l'école, capable** :
 - d'établir des conventions avec d'autres associations sportives
 - de lier des partenariats avec les collectivités locales

Gymnase :

- maintien des activités sportives actuelles
- l'école est prête à étudier les conditions d'utilisation par des tiers extérieurs



ZOOM SUR...

La Piscine

- **Prise de conscience des raisons de la maintenir :**
 - Une activité enracinée dans le paysage local
 - Une attente forte des acteurs locaux
- **Evaluation des coûts de fonctionnement et de réhabilitation :**
 - Bâtiment vétuste et non conforme aux normes ERP
 - Fonctionnement exorbitant
- **Plusieurs décisions prises suite à cet état des lieux :**
 - Demande faite à l'Armée de l'arrêt du processus de démantèlement et de démolition prévu à partir de février
 - Demande faite du maintien des dérogations aux normes sanitaires et ERP accordées par la préfecture à l'Armée
 - Demande faite du maintien en eau jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée
 - Création d'une association sportive porteuse du projet de la piscine capable de porter les partenariats avec les collectivités locales, les écoles dont l'école Saint Michel et les associations sportives pour l'avenir de cette installation